



2010, no 1
25 janvier 2010

Bulletin Le Seizilien

**Les membres du
Conseil et les em-
ployés vous offrent
leurs meilleurs vœux
de bonne et heureuse
année 2010.**

À propos de ... de l'année 2010

Suite à l'élection du 1er novembre 2009, quatre conseillers et deux conseillères ont été élu par acclamation, soient:

Monsieur Denis Charlebois au siège no 1, Monsieur George Calder au siège no 2, Madame Françoise Tassé au siège no 3, Monsieur René Pelletier au siège no 4, Monsieur Richard Lessard au siège no 5 et Madame France Robillard Pariseau au siège no 6.

Monsieur Luc Lamond a remporté l'élection au poste de maire.

La première rencontre a été fructueuse, l'intérêt des membres du conseil pour mener à bien les prochaines actions au plan de vue muni-

cipal était au rendez-vous. Chacun des membres du conseil ont pu exprimer leur souci pour le bien être de la population ainsi que l'importance d'y arriver sans pour cela amplifier le taux de taxes municipales.

Le Conseil désire finaliser les réalisations qui ont déjà été amorcé comme l'installation des numéros civiques, la pose des nouveaux noms de rue au Village et au secteur Sud; Faire des réserves de fonds pour des projets précis: achat de quai flottant, le pavillon ...

La mise à jour du site Web, sous la responsabilité de Madame Christiane Lamont, adjointe à la direction générale, est la meilleure source de communication des

informations que la population doit connaître, le site aura sa notoriété en 2010. Certaines informations seront toutefois disponibles en format papier au bureau municipal.

Le bureau municipal sera rafraîchit prochainement et la directrice générale, Luce Bergeron, a l'intention de mettre en valeur les caractéristiques de notre municipalité en installant des photos du secteur Sud, du Village et du lac. Ce sera notre façon de montrer que nous avons la chance d'avoir des ressources naturelles aussi magnifiques et de pouvoir les partager. Lors de votre visite vous observerez une transformation signifiante du bureau municipal.

Dans ce numéro :

Budget 2010	2
Calendrier séance du conseil 2010	2
Bon voisin, bon œil et Accès à nos lacs	2

En Bref

- ♦ Le « Site Web » sera refait à neuf dès le début de l'année. www.lac-des-seize-iles.com
- ♦ Le rôle d'évaluation triennal 2010-2013 a été reconduit, aucune hausse d'évaluation pour les trois (3) prochaines années.
- ♦ Les travaux de drainage et de pavage dans le secteur de la rue Gagné ont été effectué grâce à l'aide financière provenant de la Taxe d'accise sur l'essence et de la contribution du Québec totalisant un montant de 238 652\$.
- ♦ Le quai et le débarcadère sur la rue Lapierre ainsi que le quai Sud seront reconstruit avec l'aide de la Taxe d'accise sur l'essence et de la contribution du Québec 2010-2014. Le montant sera confirmé au début de l'année 2010.

Bande riveraine : nouvelle définition

Le règlement numéro 121-5, intitulé règlement de régie interne relatif aux permis et certificats, est modifié à l'article 2.11 terminologie, par le remplacement de la définition de la rive :

«Rive : bande de terre qui borde les lacs et les cours d'eau et qui s'étend vers l'intérieur des terres à partir de la ligne des hautes eaux. La largeur de la rive à protéger se mesure horizontalement.

a) La rive a un minimum de dix (10) mètres lorsque la pente est inférieure à trente pour cent (30%) ou lorsque la pente est supérieure à trente pour cent (30%) et présente un talus de moins de cinq (5) mètres de hauteur;

b) La rive a un minimum de quinze (15) mètres lorsque la pente est continue et supérieure à trente pour cent (30%), ou lorsque la pente est supérieure à trente pour cent (30%) et présente un talus de plus de cinq (5) mètres de hauteur.»

This document is available in
english on request and on
internet

Sommaire du Rôle d'évaluation

Valeurs imposables:

54 324 200\$

Terrains 19 490 700\$

Bâtiments 34 833 500\$

Valeurs non imposables :

955 500\$

Terrains 388 300\$

Bâtiments 567 200\$

Nombre de logements: 421

Nombre de terrains vagues: 148

Transports, Services publics : 11

Commercial: 2

Facteur comparatif: 1.0

Proportion médiane: 100%

	Budget 2009	Réalisation* 2009	Budget 2010
DÉPENSES			
Administration	228 455	246 618	257 518
Sécurité publique	93 107	108 263	102 215
Transport	145 354	364 154	297 149
Hygiène du milieu	91 953	95 873	92 723
Urbanisme et zonage	62 112	51 296	63 365
Loisir et Culture	21 624	9081	24 054
TOTAL DES DÉPENSES	642 705	*875 285	837 024
REVENUS			
Source locale	588 822	606 103	616 701
Autres sources locales	53 883	74 367	51 500
Transferts de droit	00	274 537	159 188
Affectation de surplus acc.	00	00	9 635
TOTAL DES REVENUS	642 705	*955 007	837 024

* 2009 non-vérifié

Calendrier des séances du conseil 2010

- 14 janvier Centre Marcel-Tassé à 19h30
- 11 février Centre Marcel-Tassé à 19h30
- 11 mars Centre Marcel-Tassé à 19h30
- 10 avril 3199, Millette à 10h00
- 6 mai Centre Marcel-Tassé à 19h30
- 17 juin Centre Marcel-Tassé à 19h30
- 17 juillet Club de pêche Ⓢ à 10h
- 14 août 3199, Millette à 10h00
- 9 septembre Centre Marcel-Tassé à 19h30
- 14 octobre Centre Marcel-Tassé à 19h30
- 11 novembre Centre Marcel-Tassé à 19h30
- 9 décembre Centre Marcel-Tassé à 19h30

Veillez noter que les séances du conseil ont lieu le jeudi à 19h30 ou le samedi à 10h00.

Ⓢ Transport disponible pour la séance du 17 juillet sur le lac, informez-vous au 450-226-3117.

BON VOISIN BON OEIL

Ce programme est proposé par la [Sureté du Québec](#) et vise une meilleure protection du voisinage.

Il veut sensibiliser les propriétaires à porter une attention accrue à son voisinage et ainsi en améliorer la sécurité. Nous sommes à distance des services d'urgences. Le temps de réponse à un appel d'urgence est augmenté en raison de l'éloignement et doit être pris en considération. C'est pourquoi nous proposons d'ajouter à ce programme un système d'entraide entre voisins, qui permettra à une personne d'entrer en contact avec un voisin, au besoin. Une liste pour joindre un voisin *à proximité sera disponible pour chaque propriétaire qui désire adhérer à ce programme. [Vous êtes intéressés ?](#) Communiquer avec Mme France R. Pariseau au [450-226-1324](tel:450-226-1324).

Entrée sur le lac Laurel et le lac des Seize-îles-- secteur SUD

La municipalité a conclu une entente avec la municipalité de Wentworth-Nord pour l'entrée des bateaux sur le lac Laurel.

Les citoyens de Lac-des-Seize-Îles, riverain du lac Laurel pourront se présenter à la Plage du [Lac Laurel](#) pour mettre leur embarcation à l'eau. Ce service sera offert entre 9h00 et 11h30, désinfection et lavage inclus*.

Entrée* seulement samedi : 8 mai et [sur demande le 5 juin.](#)

Sortie seulement samedi: 4 septembre et [sur demande le 25 septembre.](#)

Un préposé sera présent sur les lieux.

Les citoyens de Lac-des-Seize-Îles désirant mettre leur embarcation à l'eau par le Quai Sud peuvent transmettre leur suggestion à Mme France R. Pariseau au [450-226-1324](tel:450-226-1324). Le Conseil fera l'étude des suggestions reçues au mois de mars 2010.